Le Tombeau du Deſpotiſme, ou Le Crépuſcule Du Bonheur.

Eſpérons que le Ciel, touché de nos misères,
Achèvera bientôt de réunir les frères.

RACINE.

A PARIS;
Chez CRESSONNIER, Libraire, rue Saint-Jacques,
en face de celle des Mathurins, N° 37.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

Le Tombeau
Du Defpotifme
Miniftériel,
ou
L'Aurore du bonheur,

Et nunc Reges intelligite, erudimini qui judicatis terram. Ex.

C'EN eft donc fait, mes chers concitoyens, le defpotifme eft détruit pour toujours.

Les voilà donc enfin, ces Miniftres audacieux & cruels, ces hommes décriés par leur trahifon, & avilis par leurs déprédations ; les voilà donc tous abhorrés par leurs excès, & profcrits par l'indignation publique. Traîtres au Roi, traîtres à la Nation, ils ont, à force de forfaits, pouffé l'état fur le bord de l'abyme, & mérité fans retour l'éternel exil ou la mort ignominieufe à laquelle ils ont été juftement condamnés.

Quoi ! dans cette nuit malheureufe qui devoit précéder notre maffacre, les Ariftocrates & leurs lâches fuppots répétoient avec infolence : *brifons les efforts de cette vile canaille, aveuglons-la pour qu'elle nous obéiffe, terraffons-la pour qu'elle foit plus foumife ; nous avons faim, il nous faut l'égorger, fon fang nous nourrira.* Barbares ! voilà donc le fort que vous nous deftiniez ? Ah ! vautours infatiables ! c'étoit peu pour vous d'avoir dévoré notre fubftanco, il vous falloit du fang, & le fang de tout un peuple. Grand-Dieu ! à quels crimes tes foudres font-elles

donc réservées ? Les monstres ! ils ignoroient sans doute que la patience a ses bornes, qu'une Nation généreuse, lasse de souffrir, secoue toujours le joug, que les gémissemens du désespoir se changent en accès de fureur, que les cris de la liberté sont toujours prêts à sortir des feux de la sédition, & que le sort le plus affreux leur étoit réservé.

Mais graces au ciel, graces au noble courage des Parisiens ; François, tous vos maux vont finir, vous êtes las de les endurer ; eh bien ! vous êtes libres, puisque vous avez le courage de l'être. L'Europe entière applaudit à la justice de votre cause. Convaincus de la légitimité de votre indignation contre eux, les diaboliques artisans de vos malheurs vont demeurer errans & fugitifs, & semblables à ce peuple coupable de Déicide, ils traîneront à regret des jours malheureux que ne leur a que trop mérité le crime de parricide. Heureusement le tems n'est plus où les Princes disposoient aveuglément des armées : les Troupes sont les défenseurs de l'État, elles le savent & elles s'honorent de ce titre ; on ne les verra donc plus prêter leurs bras pour égorger leurs frères qui les nourrissent. Les généreux Gardes-Françaises surtout ont rougi d'être regardés comme des bêtes féroces, que le Ministre lâche à son gré sur de paisibles citoyens. Béni soit le ciel ! le jour est enfin venu où le Monarque lui-même s'est déclaré le père de son peuple, après avoir été si malheureusement trompé. Oui, généreux Louis, tu as renoncé pour jamais au pouvoir arbitraire devenu odieux : tu ne vas plus regner que par la justice, la sagesse, la douceur ; & quel plus glorieux empire pourrois-tu desirer que de commander à une Nation généreuse & bonne qui se fera un devoir de t'obéir ? Oui ton peuple, jusqu'à présent

presque toujours gouverné par des mots, vient enfin de sentir que tout ce qui porte l'empreinte du pouvoir n'est pas toujours fait pour être aveuglément obéi, il a vu que l'autorité légitime (c'est-à-dire, celle qui contribue au bien de la Nation, & qui est reconnue par elle) est la seule qui ait le droit de se faire obéir; il a vu que l'autorité, dès qu'elle devient injuste, n'a plus le droit d'obliger des hommes rassemblés pour jouir des avantages de l'équité & de la protection des loix. Le Despotisme est fait pour être détesté par tout bon citoyen; ses ordres ne peuvent être suivis que par des esclaves corrompus qui cherchent à profiter des malheurs de leur Patrie.

Hélas! les Princes & les Grands se sont imaginés, de tout tems, que la Nation devoit se diviser en oppresseurs & en opprimés; delà des préjugés injustes, des vanités méprisables, des priviléges iniques, mettent perpétuellement la discorde entre les différens ordre de l'Etat; un fatal esprit de corps prend la place de l'esprit public & du patriotisme. Les riches & les grands s'arrogent le droit de vexer les pauvres & les petits; le noble méprise le roturier; le guerrier ne connoît que la force, & n'obéit qu'à la voix du despote qui le paye; le magistrat ne songe qu'aux prérogatives de sa charge, & s'embarrasse fort peu des droits de ses concitoyens: le prêtre enfin ne s'occupe que de ses immunités & de ses priviléges. Ainsi des intérêts discordans s'opposent sans cesse à l'intérêt général, & détruisent l'harmonie nationale. La Cour, ou plutôt le despotisme habile, se prévalut de ces divisions continuelles pour abattre la justice & les loix. Il fomenta les dissentions; & mit ses créatures à portée de profiter des ruines de la Patrie; aveuglés par des faveurs trompeuses, &

dévorés de la soif de l'or, un traître Fles**, un barbare Foul**, un Berth** criminel, & tant d'autres, qui auroient dû se montrer les meilleurs citoyens, n'ont cherché qu'à se procurer le crédit ou le pouvoir d'opprimer, & n'ont travaillé qu'à fortifier de plus en plus la puissance fatale sous laquelle la Nation entière devoit être accablée. Les pauvres, les foibles, tous les vrais citoyens, perpétuellement écrasés par l'injustice des puissans & des grands, effrayés du projet infernal qu'on formoit contr'eux, & qui étoit sur le point d'être exécuté, se sont tous écriés d'une voix généreuse : *Brisons avec éclat les fers dont ils veulent nous charger; des loix tyranniques ne peuvent être respectées; elles sont faites par des hommes qui n'ont pas le droit de commander.* Dès ce moment tous les François sont devenus les ennemis implacables du despotisme & de tous ses sanguinaires suppots. Chaque jour nous présente dans cette Capitale la tête sanglante d'un traître, exemple de justice sans doute bien mémorable, mais en même tems vengeance bien terrible de la partialité du Gouvernement qui ne répandit ses bienfaits que sur les heureux de la terre, & qui oublia totalement le malheureux citoyen.

Pour vous, généreux Représentans de la Nation française, maintenant que le despotisme expire sous les coups redoublés du patriotisme, ou qu'il fuit, pour toujours, dans des contrées éloignées; c'est à vous de hâter le grand ouvrage de la Constitution, sans laquelle nous serons toujours esclaves; & nous sommes las de l'esclavage: assez & trop long-temps la France, & principalement Paris, ne fût pour nous qu'une vaste prison gardée par des Satellites, sous les ordres d'un Geolier impitoya-

ble, & ces Satellites sont des mercénaires dont l'obéissance est une vraie trahison à la Patrie : voilà ce que nous pensons, & ces sentiments nous les défendrons jusqu'à la mort ; ainsi, Messieurs, puisque, comme à nous, la Patrie vous est chère, achevez donc promptement l'ouvrage immortel que vous avez commencé. Il en est temps, le Royaume, tomberoit bientôt dans une anarchie universelle.

Mais illustres Représentans du peuple François, pour être en droit de régler la conduite des Souverains & des Sujets, les loix que vous allez porter au nom de la Nation, doivent être justes, conformes au bien public, au but de la société, à ses besoins, à ses circonstances particulières. Des loix qui n'auroient pour objet que les intérêts personnels du Souverain ou de ceux que sa faveur distingue, seroient injustes & contraires au bien-être de tous. Le bien public & l'équité naturelle sont la mesure de l'obéissance que le Citoyen doit lui-même aux loix : ainsi nul homme, qui a quelqu'idée de justice & quelque sentiment d'honneur, en un mot, un véritable Citoyen, ne se prévaudra jamais d'une loi forgée par la tyrannie, pour autoriser quelque Citoyen à dépouiller les autres. Nul homme, qui n'est pas totalement aveuglé par un intérêt sordide, ne croira que le Souverain puisse lui conférer le droit de s'enrichir injustement aux dépens de sa Patrie. Tout homme de bien renoncera plutôt à la fortune, à la grandeur, au crédit, que de conserver un emploi qu'il ne peut exercer au gré du Prince sans faire le malheur de ses Concitoyens, tels sont les Intendans des Provinces, dont on cherche si efficacement à détruire la race perverse.

Le respect, dû aux loix ne p eut être fondé que

ſur l'équité de ces loix, que pour ſon propre intérêt tout Citoyen doit obſerver & maintenir ; n'allez donc pas chercher, Meſſieurs, dans la perverſité de la Juriſprudence romaine & ſur-tout dans les loix de Juſtinien, la baſe de la nouvelle légiſlation dont vous êtes chargés, car, à proprement parler, les Nations n'ont pas encore eu de légiſlation véritable, c'eſt-à-dire vraiment conforme au bien des peuples & de la ſociété. Par une négligence ou une impéritie bien funeſtes, les légiſlateurs modernes ont trouvé plus court d'adopter des loix anciennes, mal-adroitement corrigées ou modifiées, que d'en faire de nouvelles plus juſtes, plus humaines, plus remplies de patriotiſme, & plus analogues à la poſition actuelle des peuples. Des Francs, des Goths, des Lombards, des Saxons, des brigands ignorants, nourris dans le carnage, étoient-ils des Légiſlateurs en état de donner des loix ſenſées aux peuples vaincus, ou de rectifier celles que ces peuples avoient déjà. Il faut donc que votre légiſlation ſoit vraiment ſacrée, c'eſt-à-dire, qu'elle conſulte les intérêts de tous, & non les intérêts de quelques chefs ou de ceux qu'ils favoriſent ; il faut qu'elle ſoit utile & juſte, c'eſt-à-dire, qu'elle maintienne chaque Citoyen dans ſes droits & qu'elle le garantiſſe de la méchanceté des autres. Il faut, en un mot, que vos loix juſtifient la ſentence que la Nation vient de prononcer contre les abominables, les exécrables fauteurs du brigandage & du deſpotiſme.

Neque enim lex æquior ulla eſt,
Quam necis artifices arte perire ſuâ.

OVID.

De l'Imprimerie de CAILLEAU, rue Gallande,
Nº 64 ;